



OBJECTIF :

Le Management de Parcours VAE a pour objectif de **sécuriser la démarche VAE des candidats** en les accompagnant à **chaque étape critique du processus** VAE et en leur fournissant les outils, ressources, aides et conseils nécessaires.

PUBLIC :

Toute personne, quel que soit son statut et sa situation professionnelle, souhaitant valider ses acquis de l'expérience par l'obtention d'une certification inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

PRE REQUIS : (admissibilité)

Justifier d'une expérience professionnelle et/ou personnelle en relation avec une certification du RNCP (Répertoire National de Certifications Professionnelles).

MODALITES / DELAIS D'ACCES : (admission)

Admission après entretien téléphonique de préqualification (15 min).

MODALITES DE REALISATION :

Entretiens individuels et suivi en présentiel et/ou à distance.

DUREE ET REPARTITION HORAIRE : (Variantes si applicable)

La durée totale de la prestation Management de Parcours VAE est de **3h00** (180 minutes) réparties sur une **durée maximale de 6 mois**.

PROGRAMME /CONTENU

Cette prestation s'exécute en deux ou trois phases **selon les situations**.

Phase n°1 : Dans un premier temps, une **étude personnalisée** est réalisée :

- Analyse du parcours du candidat, de son profil, de son statut et de sa situation,
- Recherche de certification(s) en rapport avec l'expérience,
- Evaluation de la pertinence du projet de VAE au regard du projet professionnel et/ou personnel,
- Conseils relatifs au type de VAE à mobiliser.

Phase n°2 : Deux cas peuvent se présenter :

Si un projet VAE réaliste se dégage, la seconde étape consiste à **accompagner le candidat dans son inscription dans un parcours de VAE** :

- Repérage du circuit administratif à engager,
- Aide à la constitution et au dépôt du livret de recevabilité/dossier faisabilité,
- Recherche et aide à la mobilisation des solutions de financement du projet.

Si un projet VAE n'est pas accessible immédiatement, la seconde étape consiste à **repérer les champs de compétences à développer** par l'expérience **et/ou une modalité formative**, de façon à anticiper un futur processus VAE en lien avec le projet de certification de la personne

Phase n°3 :

Enfin, si la recevabilité est acquise et le financement octroyé, la troisième étape s'attache au suivi du candidat en parallèle de son accompagnement VAE jusqu'à l'issue de son parcours (post jury VAE).



METHODES / MOYENS ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques utilisées :

- Entretiens individuels semi-directifs.
- Exposés descriptifs (dispositif et procédure VAE, coûts et financements, etc.).
- Soutien du candidat dans l'organisation et la mise en œuvre des actions.

Moyens/Outils Pédagogiques :

- Bureaux individuels dédiés préservant la confidentialité des échanges.
- Système de téléphonie et de visioconférence permettant la planification de rdv, la configuration de salle virtuelle en direct ainsi que le partage d'écran et de documents.
- Référentiels/Fiches RNCP des certifications enregistrées au RNCP.
- Dossier de recevabilité (document Cerfa), dossier de faisabilité Certificateur.
- Salle informatique en libre-service avec ordinateurs et accès internet (wifi)

Compétences des Consultants VAE :

- Tous nos Consultants sont des experts VAE certifiés. Ils maîtrisent le dispositif de la VAE, les procédures mises en place par les différents certificateurs, les outils de la certification, et bénéficient d'un programme de professionnalisation tout au long de l'année, en plus d'assurer une veille permanente.
- Pour chaque candidat, ils font preuve de neutralité bienveillante, de respect, d'absence de jugement et de confidentialité.

RESULTATS ATTENDUS

- Repérage d'au moins une certification en lien avec l'expérience du candidat.
- Identification du type de VAE à mettre en place (totale, hybride ou anticipée).
- Inscription dans la démarche et accompagnement à la mise en œuvre du projet de VAE sous réserve de la confirmation des acteurs de la VAE (Certificateur et Financeur).
- Remise d'une synthèse au candidat.

MODALITE D'EVALUATION ET SUIVI

Une évaluation individuelle de la satisfaction du candidat est transmise à l'issue de la prestation.

TARIF/COÛT :

Coût forfaitaire de **300,00€**, dans la limite de **3 heures maximum**.

FINANCEMENT :

- Employeur, OPCO
- Compte Personnel Formation (CPF) www.moncompteformation.gouv.fr
- Aide Individuelle à la Formation (France Travail)
- Individuel

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Oui (nous consulter pour plus d'information pour l'adaptation et les modalités de prise en charge selon la typologie de handicap).